

Décision

Générale

colonial

Décision n° 160 15 février 1951

n° 160 15

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1951

Date de publication
15 février 1951

Date du numéro
1 mars 1951

TEXTE INTÉGRAL

1° Les restes mortels du maréchal des logis Robert Pierre, décédé et inhumé à Djibouti le 29 avril 1950 seront transférés à Ambaiomanoma, canton d'Ambahimalaza, district de Tananarive-Banlieue, à une date postérieure au 29 avril 1951; 2° Les dépenses afférentes à l'exhumtion et au transfert du corps du définit jusqu'au lieu ne réinhumation seront supportées par le Budget de-la'Fi-ance d'Outre-Mer